



**VILLE DU BOUSCAT**

**DES**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DOSSIER N°20 :**

CONTRAT CO-DEVELOPPEMENT –  
PARTICIPATION DE BORDEAUX  
METROPOLE POUR MAISON DE LA VIE  
ECO-CITOYENNE (MVE)

**Séance ordinaire du 26 Septembre 2017**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 26 Septembre 2017

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 30**

**Absent : 0**

**Excusés : 5**

**Présents** : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Géraldine AUDEBERT, Emilie MACERON-CAZENAVE, Jessica CASTEX, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Claire LAYAN, Emmanuelle CHOIGNOT, Christine COLIN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration** : Denis QUANCARD (à Bénédicte SALIN), Monique SOULAT (à Didier BLADOU), Bernadette HIRSCHWEIL (à Philippe FARGEON), Nancy TRAORE (à Agnès FOSSE), Sébastien LABAT (à Thierry VALLEIX)

**Absent** :

**Secrétaire** : Alain MARC

**DOSSIER N° 20 : CONTRAT CO-DEVELOPPEMENT – PARTICIPATION DE BORDEAUX METROPOLE POUR MAISON DE LA VIE ECO-CITOYENNE (MVE)**

RAPPORTEUR : Gwenaël LAMARQUE

Lieu d'information et d'échange, la MVE a pour mission de donner les clefs du changement à tous les publics pour agir concrètement sur nos modes de vie. Les thèmes de l'éco-citoyenneté tels que le changement climatique, la consommation responsable, l'économie sociale et solidaire, la coopération internationale, les déplacements, la biodiversité, la nature en ville y seront déclinés autour :

- Des services à la population : sous forme de permanences régulières avec des spécialistes pouvant apporter les conseils nécessaires ;
- D'un programme d'animations : sous forme d'agenda mensuel qui propose différents formats d'animation : expositions, films, mini conférences, ateliers créatifs, chantiers collectifs ;
- Des évènements en faveur du développement durable qui seront poursuivis : Fête des jardins, Semaine Européenne du DD ;
- De la documentation installée au sein de la médiathèque.

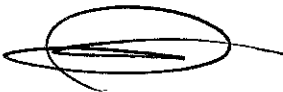
La programmation de la MVE est portée par la Direction Performance et Territoire Durable, en partenariat avec des acteurs locaux et spécialisés.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :  
35 voix POUR**

**Article unique** : Autorise M. le Maire à mener toutes les démarches partenariales et contractuelles pour animer la MVE et solliciter les co-financements, notamment auprès de Bordeaux Métropole qui accompagnera l'animation, au titre du contrat de co-développement.

Fait et délibéré le 26 septembre 2017

LE MAIRE,



Patrick BOBET